

MISSION VEHICULES HYBRIDES ET ELECTRIQUES

Véhicules électriques et hybrides: les partenariats scientifiques

**Allocution d'ouverture prononcée par M. Jean-Baptiste Main de Boissière,
Consul général de France à Chicago
CHICAGO – 17 Novembre 2008**

Je suis heureux d'être ici avec vous, aujourd'hui, pour cette première mission collective d'entreprises françaises aux Etats Unis sur les véhicules électriques et hybrides. Je voudrais tout d'abord saluer les organisateurs de cette manifestation, la ME de Chicago-Détroit, Ubifrance et remercier les partenaires américains et français qui se sont associés à cet événement : l'Illinois Institute of Technology qui nous accueille aujourd'hui, les pôles de compétitivité MTA et Mov'eo et la Mairie de Chicago à travers le programme Chicago Sister Cities.

Permettez-moi d'ouvrir vos travaux, qui devraient notamment se traduire par la signature d'un mémorandum entre l'University technology park at IIT et le pôle « mobilité et transports avancés », par quelques éléments de réflexion sur l'évolution de nos politiques de recherche et d'innovation, qui sont les moteurs de la croissance économique et de l'évolution sociale de nos pays.

Dans un climat général où s'accumulent les crises énergétique, climatique et désormais financière, l'attention des principaux acteurs économiques et politiques de nos pays est portée sur l'évolution du secteur automobile, qui reflète tout particulièrement la tension actuelle. En conséquence, les défis et les perspectives sont de taille pour cette filière, et notamment dans le secteur énergétique où, plus que dans tout autre domaine, les activités de recherche et développement pourraient avoir un impact direct, comme en témoigne la vitalité des recherches menées sur les véhicules électriques et hybrides.

La recherche est une priorité du quinquennat du Président de la République qui souhaite la rendre plus puissante, plus attractive et plus réactive pour s'adapter à un contexte de pression concurrentielle internationale et de l'émergence de nouveaux compétiteurs.

De nouveaux modèles de partenariat visant à un décloisonnement et à une meilleure mutualisation des forces de nos systèmes de recherche et d'innovation sont en cours de d'implantation :

- en France, avec des universités fortes et autonomes, des organismes de recherche d'excellence, des pôles de compétitivité ouverts à l'international et vecteurs d'une recherche privée ambitieuse. La France a le meilleur dispositif de soutien à la recherche et développement des pays industrialisés, soutenu par une fiscalité avantageuse à travers le crédit impôt recherche et le statut de jeune entreprise ;
- dans le même esprit, au niveau transatlantique, le partage d'informations, les projets ambitieux des grandes infrastructures de recherche telles qu'ITER, le LHC en Europe ou les supers calculateurs d'Oakridge ou d'Argonne représentent des stratégies pertinentes de partenariat dans un contexte où il sera de plus en plus difficile à un seul pays de financer de telles plateformes.

Les actions de la mission scientifique et technique de l'Ambassade de France aux Etats Unis s'inscrivent dans ces évolutions. Le service scientifique basé à Washington et représenté dans les consulats de Chicago, Boston, Houston, Los Angeles et San Francisco, œuvre au développement et à la consolidation de ces partenariats ; Partenariats qui sont depuis peu confortés par la signature d'un accord cadre de coopération scientifique et technologique, signé le 22 octobre 2008 et qui permet, en particulier, de donner un cadre clair et simple à l'attribution des droits de propriété intellectuelle sur les résultats issus des travaux associant nos chercheurs.

Les missions du service scientifique sont également susceptibles de conforter vos propres actions. Outre le suivi des avancées scientifiques et technologiques aux Etats Unis, elles visent en priorité à :

- promouvoir et consolider les partenariats à travers le financement de formations co-diplômantes (programme PUF), l'appui à l'organisation de colloques et de séminaires, l'octroi de bourses pour la réalisation de thèses co-dirigées ; Il est important de rappeler ici que les Etats Unis sont notre premier partenaire scientifique en terme de publications co-signées et d'accords de coopération universitaire actifs.

- la seconde mission vise à favoriser les échanges d'étudiants entre nos universités. Des liens de plus en plus structurés (cursus communs, masters conjoints) sont établis, à l'exemple des programmes d'échanges que nos grandes écoles (ENSEA, INSA...) mènent avec IIT avec près de 25 étudiants français accueillis chaque année.

- enfin, j'insisterai plus particulièrement sur le programme de soutien à l'innovation : the "Young Entrepreneurs Initiative" (YEi) which is a two-year old program initiated by the French Embassy Office of Science and Technology. YEi intends to promote the French environment for innovation and entrepreneurship and help US-based entrepreneurs leverage resources and partners to start a technology venture in France, and ultimately to foster reciprocal collaboration between France and American entrepreneurship ecosystems.

To be very practical, YEi helps in building a team (find the right associates, partners, etc.), in connecting with world class R&D labs, in establishing and developing IP between France and the US, in participating in funding workshops and networking in France. YEi is a success story as, since 2005, the program has generated 140 venture projects of which 31 were selected and supported. Among these selected projects, 10 companies are already incorporated and have started business. Among the success stories, I would like to mention this of M. Said Al-Hallaj from the Illinois Institute of Technology whose company called "Allcells" recently signed a major agreement with a larger industrial firm in France regarding batteries.

Le secteur automobile illustre parfaitement le potentiel des collaborations en matière scientifique et technologique entre la France et les Etats-Unis. A un niveau industriel également, les liens sont étroits ; le partenariat entre l'équipementier Johnson Controls et l'entreprise française Saft a généré un acteur de renommée mondiale dans le domaine des batteries Lithium-Ion pour les constructeurs automobiles. Johnson Controls-Saft a notamment ouvert en janvier 2008 à Nersac (France) la première usine au monde de fabrication de batteries li-ion pour véhicules hybrides-électriques.

En quelques années le nombre des véhicules hybrides sur les routes américaines a augmenté rapidement pour atteindre près de 3% des ventes de véhicules neufs en 2008. General Motors envisage d'introduire la première voiture hybride rechargeable aux Etats-Unis dès 2010.

De son côté, la France détient la plus importante flotte de véhicules électriques au monde. Pendant longtemps PSA était le seul constructeur automobile à produire en série des voitures électriques. Renault-Nissan prévoit d'introduire des flottes de véhicules électriques au Danemark, en Israël et au Portugal dans les toutes prochaines années. Paris sera sûrement la première grande ville au monde à mettre des voitures électriques en location dans le cadre de son programme Autolib.

Ces projets illustrent à l'évidence combien la France et les Etats-Unis, leaders dans le développement de ces nouvelles technologies, bénéficieront à travailler ensemble au développement de partenariats de recherche.

Je suis convaincu qu'une démarche commune qui vise à nous donner les moyens de répondre à nos ambitions scientifiques et technologiques sur les plans nationaux et internationaux devra reposer sur de tels échanges, en vue d'accroître des coopérations transnationales valorisantes pour chacune des parties. Je forme le vœu que ces journées d'échange répondent à ces objectifs./.